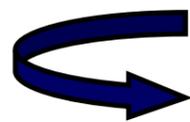
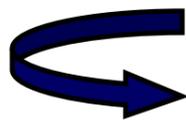


## VIE COMMUNALE



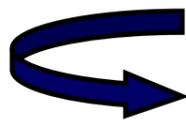
### Associations

**Conformément à notre engagement de campagne** nous avons souhaité valoriser les associations en organisant un forum commun avec Saint Blaise du Buis. Malgré la baisse des dotations, mais pas du nombre d'associations, ces dernières continuent de bénéficier du même soutien de la part de la municipalité. Le feu d'artifice du 14 juillet n'étant plus subventionné par le Conseil Général, les municipalités de Réaumont et Saint Blaise du Buis ont choisi de ne pas le programmer.



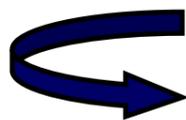
### Action sociale

Le CCAS a mis en place deux manifestations (Concours de pétanque et de belote) qui permettent de financer une partie de ses différentes actions et de créer des temps de rencontre. Afin de pouvoir financer les demandes d'aides sociales croissantes, le CCAS a décidé de donner le choix à nos aînés entre le colis de Noël et le repas annuel.



### Bibliothèque

A l'initiative de la CAPV, la Bibliothèque a été mise en réseau offrant un accès élargi à la culture.



### Communication

L'ancienne municipalité n'ayant pas souhaité nous communiquer les codes d'accès au site internet de la commune, nous avons dû en créer un nouveau, qui est en cours d'amélioration.

**Forte de ses compétences et de l'expérience acquise au cours de ces trois ans et avec une motivation intacte, l'équipe municipale respecte et poursuit ses engagements; elle reste à l'écoute de ses concitoyens.**

MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu

du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30

Le mardi de 16 heures à 19 heures (16 h à 18 h pendant les vacances scolaires)

le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 : permanence URBANISME

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous

Tél : 04.76.91.05.78 - Mail : [reaumontaccueil@wanadoo.fr](mailto:reaumontaccueil@wanadoo.fr) - [www.mairie-reaumont.fr](http://www.mairie-reaumont.fr)

COMITÉ DE RÉDACTION  
L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Directeur de publication : Brigitte LAURENT - ISSN 1274 -7203 - Tirage : 450 exemplaires

Réalisation et impression sur papier recyclé - Mairie de Réaumont  
MAIRIE DE REAUMONT



# Réaumont

*Le journal de la commune de Réaumont*

MARS 2017

## Le 23 mars 2014

La majorité des Réaumontois nous a accordé sa confiance pour la gestion de la commune.

Nous arrivons à mi-mandat, et nous vous proposons un bilan de nos actions.



## URBANISME

HORS SÉRIE



**Conformément à notre engagement de campagne** de bannir le bétonnage du centre village, et de le préserver comme lieu de rencontres intergénérationnelles, nous avons renoncé aux projets de construction sur la zone prévue par l'équipe municipale précédente.

De ce fait, nous avons donné une orientation différente au P.L.U initial.

Le **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) voté en décembre 2013 par l'ancienne équipe n'étant pas en conformité avec nos objectifs, nous avons dû, à la demande de la Préfecture, engager une révision partielle du PADD et du PLU adopté en Conseil municipal du 13 mai 2015.

## VOIRIE - BÂTIMENTS

Maison FARIN



**Conformément à notre engagement de campagne de préserver** et valoriser le patrimoine local, nous avons engagé des études réellement suivies, des dégradations de l'église.

Dès 2015, des fouilles ont été réalisées et, afin de surveiller l'évolution des fissures constatées, des jauges ont été posées et lues sur une période incompressible de 14 mois.

A l'issue de ces études (bâti et sous-sol), nous engageons cette année des gros travaux de remise en état de l'édifice.

**Conformément à notre engagement de campagne** concernant la maison léguée par Mademoiselle FARIN, nous avons dénoncé les engagements entre la municipalité précédente et la société Pluralis. Ce désengagement nous a permis de ne pas verser les 75000€ promis, un dédommagement des frais engagés a été négocié pour un montant de 11000€.

Dans un premier temps nous souhaitons transformer cette maison en 2 logements sociaux.

En raison de l'ampleur des travaux de réhabilitation de cette maison, et au vu du résultat des études concernant la mise en sécurité de l'église, nous avons été contraints de faire un choix financier et avons décidé à regret de mettre cette maison en vente.

Le conseil poursuit sa réflexion pour une reconnaissance du don de Mademoiselle FARIN.

**Conformément à notre engagement de campagne** de préserver l'environnement, les ampoules ballon Fluo de l'éclairage public ont été remplacées par des ampoules LED beaucoup plus économiques.

Pour compléter notre démarche environnementale, nous avons restreint l'amplitude horaire de l'éclairage public.

**Conformément à notre engagement de campagne** d'entretenir et de sécuriser les routes et les chemins, nous avons interdit la circulation des véhicules à moteur sur les chemins du bocage du Bessey.

Nous avons sécurisé le carrefour du Chanin et de la Croze (RD12A) avec notamment la création d'un cheminement piéton, conformément au Plan d'Accessibilité. Un giratoire et une voie piétonne sécurisée ont également été réalisés au Mercuel.

Nous avons finalisé le projet du sentier château Bayard, malgré un financement initial largement sous-estimé.

Nous concrétisons les études réalisées précédemment dans le cadre de l'agenda du Plan d'Accessibilité programmé.



## SCOLAIRE



**Conformément à notre engagement de campagne**, nous avons mis en place les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et en concertation avec les délégués de parents d'élèves, les enseignants, le Délégué Départemental de l'Education Nationale. Avec la création de fiches de poste détaillées pour chaque agent scolaire, les ATSEM ont trouvé leur place et leur rôle au sein de l'équipe dans un climat apaisé.

Nous avons rédigé le **PEDT** (Projet éducatif de territoire) dont le but est d'améliorer les rythmes de la journée de l'enfant, ce qui a nécessité une réflexion importante avec les différents acteurs concernés par la mise en place des NAP et en collaboration avec la Municipalité de Saint Blaise du Buis.

Nous avons sollicité le tissu associatif local pour intervenir sur le temps périscolaire réservé aux NAP (Le Pic Vert, la féerie des aiguilles, tennis...) Pour le bien-être des enfants, nous avons changé le prestataire de restauration scolaire afin d'améliorer la qualité des repas et privilégier les circuits courts et l'introduction de produits biologiques locaux.



## FINANCES



**Conformément à notre engagement de campagne**, l'équilibre financier a été maintenu, tant sur le plan du fonctionnement (malgré la baisse des dotations et un surcoût occasionné par la mise en place des NAP) que sur le plan des investissements (voirie, études concernant l'église)

Un contrôle approfondi des contrats par notre nouvelle secrétaire comptable a permis de mettre en évidence un dysfonctionnement dans le calcul des salaires annualisés des ATSEM. Nous allons devoir régulariser les heures non rémunérées en respectant le délai de prescription légal de 4 ans, alors que cette situation perdurait depuis de nombreuses années.

Le changement du prestataire de ménage pour la mairie et l'école a permis de réaliser des économies significatives tout en améliorant la qualité des prestations.